## LE TRAVAIL SOCIAL SCOLAIRE

Le travail social scolaire est un service de soutien à l'école qui :

- Contribue au développement personnel, familial et social de l'élève.
- Favorise la concertation entre l'école, la famille et la communauté.
- Favorise des méthodes d'intervention et prévention au bénéfice de la population scolaire.
- Facilite l'accès aux ressources communautaires.

Ce service s'adresse à tout élève vivant des difficultés personnelles, familiales ou sociales qui affectent son fonctionnement scolaire. Voici quelques exemples de ces difficultés : faible estime de soi, conflits dans les relations interpersonnelles, problèmes familiaux, alcool / drogues, abus / négligence, problèmes émotionnels, habilités sociales insuffisantes, comportements violents ou inacceptables, absentéismes, etc....

## Comment demander de l'aide?

- L'élève peut se référer lui-même au service ou par l'intermédiaire de la direction de l'école, son enseignant(e) et/ou l'un de ses parents.
- → Le parent s'adresse à la direction de l'école ou à l'enseignant(e) de son enfant.

Ce service est <u>volontaire</u> et le consentement des parents est obligatoire pour tous les élèves de <u>moins de seize (16) ans dont un suivi est nécessaire.</u>

Monsieur Gérard Michaud Travailleur social scolaire 4 jours semaine (lundi, mardi, mercredi et vendredi) 473-7816